

BORDEREAU DES PRIX AUX ABONNÉS DU SERVICE



Pays d'Iroise Communauté Molène

Règle arrondi : 3 décimales pour consommation et 2 décimales pour abonnement et autres prestations

1 - REDEVANCE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'EAU POTABLE

	TVA en vigueur au 01.01.26 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.26	Tarifs TTC en € au 01.01.26	Coef. de révision *	Unités
Part Eau du Ponant	5,5	41,540	43,82	F1	U
Part Collectivité	5,5	28,665	30,24	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant

De 0 A 40 m3	5,5	2,4480	2,5826	F1	m ³
De 40 A 100 m3	5,5	2,0292	2,1408	F1	m ³
De 100 A 200 m3	5,5	2,0400	2,1522	F1	m ³
De 200 A 500 m3	5,5	2,0292	2,1408	F1	m ³
De 500 A 1000 m3	5,5	2,0185	2,1295	F1	m ³
De 1000 A 5000 m3	5,5	2,0078	2,1182	F1	m ³
> 5000 m3	5,5	2,0078	2,1182	F1	m ³

Consommation Part Collectivité

De 0 A 40 m3	5,5	1,6706	1,7625	-	m ³
De 40 A 100 m3	5,5	1,6342	1,7241	-	m ³
De 100 A 200 m3	5,5	1,6360	1,7260	-	m ³
De 200 A 500 m3	5,5	1,6468	1,7374	-	m ³
De 500 A 1000 m3	5,5	1,6575	1,7487	-	m ³
De 1000 A 5000 m3	5,5	1,6682	1,7600	-	m ³
> 5000 m3	5,5	1,6682	1,7600	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Redevance sur la consommation d'eau potable	5,5	0,3200	0,3376	-	m ³
Prélèvement sur la ressource en eau	5,5	-	-	-	m ³
Performance des réseaux d'eau potable	5,5	0,0260	0,0274	-	m ³

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES (Assainissement collectif)

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DES EAUX USEES (assainissement collectif)

Part Eau du Ponant	10	-	-	-	U
Part Collectivité	10	72,530	79,783	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant

De 0 à 1000 m3	10	2,7439	3,0183	-	m ³
> 1000 m3	10	2,4621	2,7083	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Performance des systèmes d'assainissement	10	0,0986	0,1085	-	m ³
---	----	--------	--------	---	----------------

2 - AUTRES TARIFS EN VIGUEUR

FRAIS D'ACCES AU SERVICE	5,5	53,6800	53,6800	-	U
---------------------------------	-----	---------	---------	---	---

FRAIS DE GESTION DE RELANCE

1ère relance		10,00	10,00	-	U
Avis dépôt au contentieux		-	-	-	U

FRAIS DE RÉÉDITION NOUVELLE FACTURE

		15,00	15,00	-	U
--	--	-------	-------	---	---

FRAIS DE DUPLICATA FACTURE IDENTIQUE

		4,00	4,00	-	U
--	--	------	------	---	---

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES OUVRÉES

	20	63,70	76,44	-	U
--	----	-------	-------	---	---

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES NON OUVRÉES

	20	127,40	152,88	-	U
--	----	--------	--------	---	---

VERIFICATION METROLOGIQUE D'UN COMPTEUR

Compteur - Diamètre 15 à 20 mm	10	717,60	789,36	-	U
Compteur - Diamètre 25 à 40 mm	10	759,20	835,12	-	U
Compteur - Diamètre 50 à 80 mm	10	895,70	985,27	-	U
Compteur - Diamètre 100 à 150 mm	10	977,60	1 075,36	-	U
Compteur - Diamètre > à 150 mm	10	2 915,90	3 207,49	-	U

CONTRÔLE DE CONFORMITE USAGE DOMESTIQUE D'UNE RESSOURCE ANNEXE EN EAU

Maison individuelle	10	165,10	181,61	-	U
---------------------	----	--------	--------	---	---

INDIVIDUALISATION DU COMPTAGE					
Etude technique de faisabilité jusqu'à 10 compteurs	20	299,00	358,80	-	U
Etude technique de faisabilité au-delà de 10, par compteur supplémentaire	20	26,00	31,20	-	U
Pose d'un compteur individuel de diamètre 15 mm en gaine	20	195,00	234,00	-	U
REALISATION DE TRAVAUX : PRIX FORFAITISES					
Mise en service d'un branchement d'eau potable préalablement construit par un aménageur, diamètre de compteur inférieur à 20 mm, fourniture et pose de réceptacle incluses	20	910,00	1 092,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable préalablement construit par un aménageur, diamètre de compteur inférieur à 20 mm, fourniture et pose de réceptacle exclues	20	175,50	210,60	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable, à construire par Eau du Ponant, diamètre de canalisation < ou égal à 50 mm, diamètre de compteur < à 20 mm et longueur < à 15 ml	20	3 510,00	4 212,00	-	U
Mise hors service d'un branchement d'eau potable	20	1 183,00	1 419,60	-	U
Mise en accessibilité d'un compteur de diamètre 15 mm sur branchement existant	20	1 560,00	1 872,00	-	U
Remplacement d'un compteur existant de diamètre ≤20 mm en lieu et place	20	156,00	187,20	-	U
En dehors du domaine d'application des prix forfaitaires ci-dessus, les travaux et prestations sont facturés aux usagers sur la base des coûts de fourniture et de main d'œuvre suivants (incluant la majoration de 30% pour situation insulaire) :					
- coût d'unité d'œuvre ouvrier / employé	20	85,80	102,96	-	h
- coût d'unité d'œuvre technicien	20	96,20	115,44	-	h
- coût d'unité d'œuvre encadrement	20	102,70	123,24	-	h
- Coût d'unité d'œuvre Astreinte	20	172,90	207,48	-	h
Moyens techniques :					
- Hydrocreuse	20	85,80	102,96	-	h
- Caméra vidéo	20	20,80	24,96	-	h
- Mini tracto compact	20	32,50	39,00	-	h
- Camion Caisson 19 tonnes movibenne	20	46,80	56,16	-	h
- Dumper	20	23,40	28,08	-	h
- Minipelle 3,5 tonnes	20	22,10	26,52	-	h
- Minipelle 4,5 tonnes	20	26,00	31,20	-	h

***Coefficient de révision annuelle**

$$F1 = K=0,10+[0,43*(ICHT-En/ICHT-E_0)+0,25*(FSD2n/FSD2_0)+0,07*(TP10An/TP10A_0)+0,07(010534766n/010534766_0)+0,08(Achn/Ach_0)]$$

avec :

- ICHT-E : indice de coût horaire du travail, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de la dépollution (base 100 décembre 2008), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- FSD2 : indice frais et services divers - modèle de référence n° 2 (base 100 en juillet 2004), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- TP10a : indice de travaux publics sur canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux (base 100 en 2010), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- 010534766 : indice du coût de l'électricité vendue aux entreprises consommatrices (> 36 kVA)

Valeur initiale des indices :

- ICHT-E₀ = 123,8 (sept 2022)
- FSD2₀ = 173,50 (sept 2022)
- TP10a₀ : 124,50 (sept 2022)
- 010534766₀ = 138,09 (sept 2022)